

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00375

**FONDS DE SOUTIEN DEDIE AU TOURISME D'AFFAIRES EN LIEN AVEC LES
FILIERES D'EXCELLENCES DU TERRITOIRE - PARTENARIAT SAINT-ETIENNE
METROPOLE - OFFICE DE TOURISME**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 08 novembre 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE,
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON,
M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ
GRAIL, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Michel MAISONNETTE,
M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,
M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU,
M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER,
M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON,
M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,
M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Denis BARRIOL, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Guy FRANCON,
M. Roland GOUJON, M. Daniel JACQUEMET, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 20 novembre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20171017-D20170037510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20171120

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

FONDS DE SOUTIEN DEDIE AU TOURISME D’AFFAIRES EN LIEN AVEC LES FILIERES D’EXCELLENCES DU TERRITOIRE - PARTENARIAT SAINT-ETIENNE METROPOLE - OFFICE DE TOURISME

La stratégie touristique de Saint-Etienne Métropole s’appuie prioritairement sur le développement du tourisme d’affaires. A ce titre, le Bureau des Congrès de l’Office de Tourisme assure une fonction de porte d’entrée pour les organisateurs d’évènements. Son action prévoit de cibler des colloques, congrès en lien avec les filières d’excellence du territoire (santé, manufacturing et numérique).

Un dispositif de soutien à l’émergence de ces évènements, « Event incubator » a été mis en place par délibération du conseil de Communauté du 29 septembre 2016. À cet effet, l’Office de Tourisme assure l’animation et la gestion d’un fonds de soutien qui permet d’accompagner financièrement et en ingénierie les porteurs de projet durant les phases de conception et de lancement de nouvelles manifestations. Ce fonds de soutien est abondé par Saint-Etienne Métropole mais peut également être soutenu via la participation d’entreprises.

Le processus de détection et d’accompagnement mis en œuvre est le suivant :

- étape 1 : en lien avec l’Office de Tourisme, Saint-Etienne Métropole identifie les porteurs de projets,
- étape 2 : le Bureau des Congrès accompagne les porteurs de projet dans le montage des évènements (pilotage et coordination des experts pour l’élaboration des contenus, échanges avec les structures réceptives -Parc des Expositions, Centre de Congrès..., appui à la gestion administrative et logistique, à l’élaboration du business plan et du plan de communication),
- étape 3 : les évènements retenus sont accompagnés financièrement par le fonds de soutien, ayant vocation à faire émerger de grands évènements (au moins une nuitée et 500 participants minimum).

A l’issue du premier exercice, nous pouvons dresser le bilan suivant en termes d’actions engagées :

- définition de la stratégie et du plan d’actions puis mise en place d’outils de gestion et de suivi de projets,
- veille et benchmark sur les modèles économiques des évènements fixes et tournants liés aux filières d’excellence,
- analyse du retour d’expérience de l’incubateur à évènements de Toulouse,
- identification des spécialistes et organisateurs d’évènements,
- mobilisation des filières d’excellence, avec identification d’interlocuteurs privilégiés,
- rédaction d’un argumentaire à destination des porteurs de projets,

- accompagnement des premiers porteurs de projets (projet salon E-Commerce Click & Shop, Rencontres Mondiales du Logiciel Libre),
- démarrage d'une étude de faisabilité portant sur la création d'évènements significatifs et à potentiel national sur la thématique « usine du futur » (label frenchtech Manufacturing).

Conformément à la convention triennale de partenariat (2016-2018) signée en 2016, Saint-Etienne Métropole a été sollicitée par l'Office du Tourisme pour une subvention d'un montant de 50 000 € pour l'année 2017.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **attribue une subvention de 50 000 € pour l'exercice 2017 à l'Office du Tourisme de Saint-Etienne Métropole, au titre du dispositif « Fonds de soutien dédié au tourisme d'affaires en lien avec les filières d'excellence du territoire » ;**
- **approuve le projet d'avenant correspondant ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer cet avenant et toutes pièces nécessaires à la résolution de cette affaire ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le compte INUM 65738, destination SUBFCT-FLI.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU